



PLIMMO - SARL au capital de 7 500 €  
RCS BOURG EN BRESSE 804112910 00018  
Siège social : 30 Rue de Genève 01630 SAINT GENIS POUILLY  
Tél : 04.50.20.83.03 - E-mail : saintgenispouilly@laforet.com

## Ventes – Barème à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017

### **Honoraires de transaction** (Hors cas particulier\*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Inférieur à 50.000€	4.583,33 €	5.500,00 €
De 50.001 à 100.000€	6,66 %	8 %
De 100.001 à 170.000€	5,83 %	7 %
De 170.001 à 350.000€	5,00 %	6 %
De 350.001 à 900.000€	4,16 %	5 %
Supérieur à 900 001€	3,33 %	4 %

Ces honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

### \*Cas particulier

#### **➔ honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires estimation hors mandat de vente : 250 Euros TTC

Honoraire rédaction du compromis de vente : 250 Euros TTC à la charge de l'acquéreur.

---

N° TVA intra-communautaire : 80411291000018 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier – Carte(s) professionnelle(s) n°CPI01012018 000 028 965 délivrée(s) par la CCI de l'Ain 1 Rue Joseph Bernier, 01000 Bourg-en-Bresse – Activité(s) : Transaction – Garantie financière Transaction : QBE INSURANCE 92931 LA DEFENSE CEDEX, 110 Esplanade Général de Gaulle – Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



PLIMMO - SARL au capital de 7 500 €  
RCS BOURG EN BRESSE 804112910 00018  
Siège social : 30 Rue de Genève 01630 SAINT GENIS POUILLY  
Tél : 04.50.20.83.03 - E-mail : saintgenispouilly@laforet.com

## Locations – Barème à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2017

### **Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :**

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail zone tendue** : 10 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur
- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail autre zone** : 8 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation**, hors gestion locative : 2 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur pour toutes surfaces habitables en dessous de 100 m<sup>2</sup>. (hors mandat de gestion).

### **Honoraires pour les autres baux :**

#### **Garage / parking / box :**

Recherche locataire et rédaction du bail 250 € TTC à la charge partagée entre le locataire et le bailleur. Etat des lieux et restitution clefs/bips 65 € TTC à la charge partagée entre le locataire et le bailleur.

#### **Habitation (Hors résidence principale) :**

14 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge partagée entre le locataire et le bailleur, visite du logement, constitution du dossier, entremise-négociation.

#### **Professionnels et commerciaux :**

10 % HT du loyer annuel, soit 12 % TTC à la charge partagée entre le locataire et le bailleur, visite du local/logement, constitution du dossier, entremise-négociation.

## Prestations particulières – Barème à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2017

### **Etat des lieux de sortie (Baux régis par la loi du 6 juillet 1989) :**

150 Euros TTC minimum, 3 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur pour toutes surfaces habitables au-delà de 50m<sup>2</sup>.

**ERNMT** : 25,00 Euros TTC charge bailleur.

### **Etat des Lieux de sortie (Hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989) 250 € TTC**

minimum à la charge du bailleur, 4 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur pour toutes surfaces habitables au-delà de 60m<sup>2</sup>.

## **Honoraires estimation hors mandat de location : 90 Euros TTC**

---

N° TVA intra-communautaire : 80411291000018 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier  
Carte(s) professionnelle(s) n°CPI01012018 000 028 965 délivrée(s) par la CCI de l'Ain 1 Rue  
Joseph Bernier, 01000 Bourg-en-Bresse – Activité(s) : Transaction – Garantie financière  
Transaction : QBE INSURANCE 92931 LA DEFENSE CEDEX, 110 Esplanade Général de Gaulle  
Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.